

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Thérapie :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

N° P19-0029259

M = 30076

Autres

Maladie

Dentaire

Optique

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2374

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

FAROUK

HAFIDA

Date de naissance :

1-1-53

Adresse :

Résidence Yasmine Apt H1a - Massil

Extension - Rue FOURAT

Tél. :

0661216286

Total des frais engagés :

Dhs

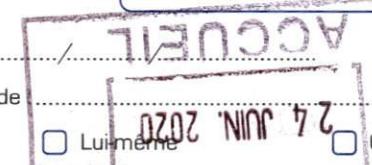
Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

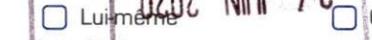


Date de consultation :

Nom et prénom du malade



Lien de parenté :



Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

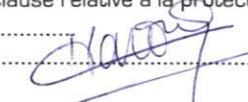
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
Laboratoire BI 2000 117, Bd BEN YOUSSEF CASABLANCA	23/04/2020	B: 410 + part	574,40 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				CCEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
G	00000000	11433553
B	35533411	

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

H

D

G

B

H

D

G

B

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'E

Docteur MEDRARE Lamyae
RHUMATOLOGUE

Spécialiste des Maladies des Articulations,
des Os, de la Colonne Vertébrale
Ostéoporose

Lauréate de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat

Diplômée en échographie ostéo-articulaire

Ancien Médecin à l'Hôpital Ayachi, CHU IBN SINA - Rabat



الدكتورة مختار لمياء

أخصائية في أمراض الروماتيزم

أمراض المفاصل، العظام و العمود الفقري

هشاشة العظام

الشخص بالصدى للمفاصل و العظام

ذرية كلية الطب بالرباط

طبيبة سابقاً بمستشفى العياشي ابن سينا . الرباط

Tétouan Le 20/01/2020 تطوان في

Madame Farouk Hafida

Faire svp:

NFS/VS

Créatinine,urée

ASAT/ALAT

Laboratoire Bir Anzaré
117, Bd. Bir Anzarane
CASABLANCA

Dr. Medrare Lamyae
Rhumatologue
Résidence Solimar B, 1er Etage N°2
Av. Hassan II, Tétouan
Tel: 0539 70 10 61
INPE: 161178702

شارع الحسن الثاني، إقامة سوليمار ب، الطابق الأول رقم 2 (قرب مصحة التخييل) تطوان
Avenue Hassan II, Résidence Solimar B, 1er étage N°2, (à côté de Clinique Nakhil)

Tél: 05 39 70 10 61 - Gsm: 06 63 18 71 50

24.04.20

14h äslw

Laboratoire d'Analyses de Biologie Médicale Bir Anzarane

117, Bd Bir Anzarane 20 100 Maarif Casablanca

Tél : 05 22 99 46 63/ 05 22 25 82 05 Fax : 05 22 98 09 11

ICE : 001748386000083
Patente : 35870583
IF : 01006693
CNSS : 7070999

Compte bancaire : BMCI Casa Normandie
RIB : 013 780 01802 000329 001 80 48

INPE : 093001196

Casablanca le : 23-04-2020

Mme Hafida FAROUK

FACTURE N°	2004231027
------------	------------

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
0110	Cholestérol HDL +LDL	B80	B
PS	Prélèvement sang	E25	E
9105	FORFAIT DE SECURITE POUR ECHANTILLON SANGUIN	E0	E
0216	Numération Formule (Globules rouges/Blancs/plaquettes)	B80	B
	Cholestérol Total	B30	B
0111	Créatinine	B30	B
0134	Triglycérides	B60	B
0146	Transaminases O (TGO)	B50	B
0147	Transaminases P (TGP)	B50	B
0223	VS	B30	B

Total de B : 410

TOTAL DOSSIER	574.40 DH
---------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de : cinq cent soixante-quatorze dirhams quarante centimes

Laboratoire Bir Anzarane
117, Bd. Bir Anzarane
CASABLANCA



Prescripteur : Dr Iamyae medrare

Réf : 2004231027

Dossier ouvert le : 23-04-2020 10:57

Edité le : 23-04-2020

Mme FAROUK Hafida

Compte Rendu d'Analyse

Page 1 / 3

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE **Sysmex XT2000**

NUMERATION

			07-01-2020
Leucocytes :	5 170	/mm ³	(4 000–10 000)
Hématies :	3.98	M/mm ³	(3.80–5.40)
Hémoglobine :	12.9	g/100ml	(12.0–16.0)
Hématocrite :	36.8	%	(35.0–45.5)
VGM :	92.5	μ3	(80.0–101.0)
TCMH :	32.4	pg	(27.0–33.0)
CCMH :	35.1	g/100ml	(29.0–36.0)
			5 780
			4.23
			13.2
			38.4
			90.8
			31.2
			34.4

FORMULE

Polynucléaires Neutrophiles :	45.1	%	(40.0–75.0)	40.8
Soit:	2 332	/mm ³	(2 000–7 500)	2 358
Polynucléaires Eosinophiles :	1.7	%	(1.0–4.0)	1.9
Soit:	88	/mm ³	(100–400)	110
Polynucléaires Basophiles :	0.6	%	(0.0–1.0)	0.5
Soit:	31	/mm ³	(0–150)	29
Lymphocytes :	46.6	%	(20.0–45.0)	46.9
Soit:	2 409	/mm ³	(1 500–4 000)	2 711
Monocytes :	6.0	%	(2.0–12.0)	9.9
Soit:	310	/mm ³	(200–800)	572

PLAQUETTES

Plaquettes :	308 000	/mm ³	(150 000–400 000)	322 000
VMP:	9.4	fl		9.1

VS.1ère heure	26	mm	(<20)	39
VS 2ième heure	44	mn		66

*Laboratoire Bir Anzarane
117, Bd. Bir Anzarane
CASABLANCA*

*Dr A. Azeddoug
Médecin Biologiste*

Biologistes Responsables :

Dossier Validé

- Dr. A. AZEDDOUG certifié AFNOR ISO 9001:2015 N°2020/85901.1
- Dr. N. BAAJ



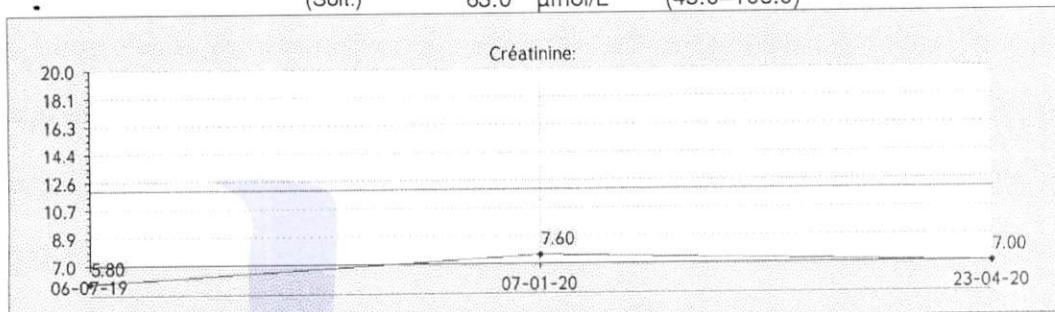
Mme FAROUK Hafida
Réf : 2004231027

Page 2 / 3

BIOCHIMIE SANGUINE
 Roche Cobas 6000

07-01-2020

Créatinine:	7.0 mg/l	(5.0–12.0)	7.6
(Soit:)	63.0 µmol/L	(45.0–108.0)	



25-10-2019

Cholestérol total:	2.26 g/l	(<2.00)	2.33
	5.85 mmol/L	(<5.17)	

25-10-2019

Cholestérol HDL:	0.65 g/L	(>0.40)	0.61
	1.68 mmol/L	(>1.03)	

25-10-2019

Cholestérol LDL:	1.32 g/L	(<1.60)	1.46
	3.41 mmol/L	(<4.14)	

25-10-2019

Triglycérides:	1.46 g/L	(0.40–1.50)	1.28
	1.66 mmol/L	(0.46–1.71)	

Laboratoire Bir Anzarane
 117, Bd. Bir Anzarane
 CASABLANCA

Dr A. Azeddoug
Médecin biologiste

Dossier Validé par :

Biologistes Responsables :

- Dr. A. AZEDDOUG
- Dr. N. BAAJ



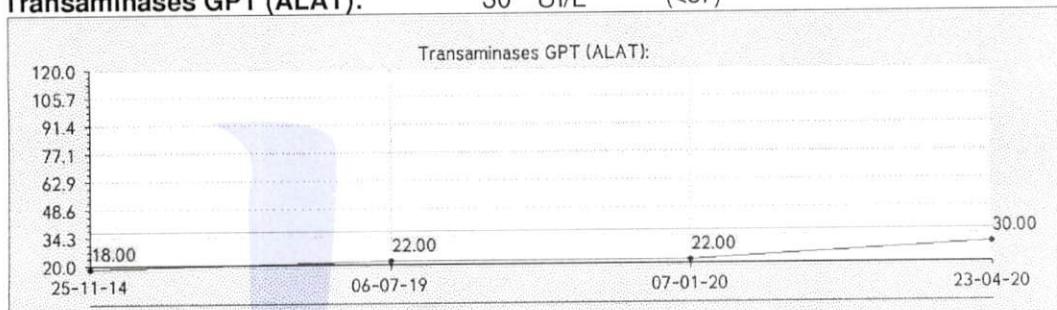
Mme FAROUK Hafida
Réf : 2004231027

Page 3 / 3

ENZYMOLOGIE
Roche Cobas 6000

Transaminases SGOT (ASAT): 20 UI/L (<37) 07-01-2020 16

Transaminases GPT (ALAT): 30 UI/L (<37) 07-01-2020 22



Fin du compte rendu

Laboratoire Bir Anzarane
117, Bd. Bir Anzarane
CASABLANCA

Biologistes Responsables :

- Dr. A. AZEDDOUG
- Dr. N. BAAJ

Dr A. Azeddoug

Médecin biologiste

Dossier Validé par :